

POLITIQUE QUALITÉ DE L'INERIS 2026 -2030

Mars 2026

L'Ineris est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement, qui mène notamment des travaux de recherche et d'expertise sur les risques technologiques. Opérateur indépendant, l'Institut est le référent technique de l'administration chargée de la prévention des risques et de ses services déconcentrés, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Il accompagne aussi les entreprises afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. L'Ineris est issu de la fusion en 1990 de deux opérateurs de recherche liés à l'histoire industrielle de la France, le Centre d'études et recherches des charbonnages de France (Cerchar) et l'Institut de recherche en chimie appliquée (Ircha).

Depuis sa création, l'Ineris s'est engagé dans une dynamique collective d'amélioration continue en matière de qualité, qui se traduit par :

- / la certification ISO 9001 sur l'ensemble des activités de l'Institut et de ses sites : Aix-en-Provence, Bourges, Nancy, Verneuil-en-Halatte (siège) et Villeurbanne ;
- / l'accréditation ISO CEI 17025 pour les activités d'essais et d'étalonnages (Portée n°1-0157 & 2-1251) ;
- / l'accréditation ISO CEI 17043 pour l'organisation de comparaisons inter laboratoires (Portée n°1-2291) ;
- / l'accréditation ISO CEI 17065 pour les activités de certification de produits (Portée n°5-0045) ;

Les portées sont disponibles sur www.cofrac.fr.

Six objectifs de performance fixés dans [le contrat d'objectifs et de Performance \(COP\) 2026 – 2030](#) guident l'action de l'Ineris :

- / Maîtriser les risques liés à la transition énergétique, à l'approvisionnement en matières premières critiques et à l'économie circulaire ;
- / Comprendre et maîtriser les risques à l'échelle d'un site industriel et d'un territoire ;
- / Caractériser les dangers des substances et leurs impacts sur la santé humaine et la biodiversité ;
- / Conforter l'efficacité du modèle fondé sur un trépied d'activités ;
- / Dialogue, durabilité et responsabilité sociétale ;
- / Transformer les moyens et les pratiques dans le domaine du numérique, des moyens expérimentaux et de la veille pour relever de nouveaux défis

Par ailleurs, le COP fixe 25 projets stratégiques pour la période 2026 – 2030, qui seront déclinés dans les directions, départements et unités de l'Institut à travers un plan d'actions 2026 - 2030.

Notre système qualité s'appuie sur l'implication et la motivation de l'ensemble du personnel, sur des ressources internes dédiées à son amélioration et son animation et sur une documentation riche et complète. La conformité et la qualité de nos activités sont assurées par :

- / l'impartialité et l'objectivité en cohérence avec le principe d'indépendance de jugement dans notre charte de déontologie. A cet égard, le personnel est tenu de signaler toute situation pouvant impacter un de ces principes pour permettre de mettre en place les mesures adéquates ;
 - / les bonnes pratiques professionnelles et la qualité des résultats et des services fournis, dont la mise en œuvre (organisation, participation) de comparaisons inter laboratoires ;
 - / la satisfaction des exigences légales, réglementaires et normatives, l'application des règles de l'art et autres référentiels techniques reconnus servant de cadre aux expertises ;
 - / la connaissance et l'application des dispositions définies dans la documentation qualité.
- Les salariés sont par ailleurs soumis au respect de la confidentialité dans leurs activités.

D'autre part, notre système qualité est basé sur quatre axes directeurs déclinés au sein de nos processus, afin de remplir nos missions de service public et prendre en compte les attentes de nos clients publics et privés ainsi que de nos parties prenantes :

- / l'écoute et la satisfaction des partenaires tant externes qu'internes ;
- / la réalisation de prestations de qualité ;
- / la réactivité et la maîtrise des délais ;
- / la gestion des compétences.

L'Ineris vise à améliorer en permanence l'efficacité de son système de management de la qualité. Cette politique et les objectifs sont revus annuellement par la direction générale afin d'acter la pertinence et l'adéquation du système de management de la qualité (SMQ). Le directeur du département Maîtrise des risques internes, avec l'appui du référent expert Qualité et Métrologie, représente la direction auprès des entités et des organismes externes en prenant en charge l'animation et l'amélioration du système. Il rend compte à la direction générale de manière permanente du fonctionnement du SMQ et de tout besoin d'amélioration afin qu'elle puisse avoir une vision complète du système et un pilotage en adéquation.

Je m'engage au travers de cette politique qualité à m'assurer de l'efficacité du SMQ, de sa capacité à atteindre les résultats attendus, et de promouvoir l'amélioration continue en veillant à ce que les moyens nécessaires à l'obtention des objectifs fixés soient mobilisés, en favorisant la participation et la responsabilité à tous les niveaux de la hiérarchie et en valorisant les compétences de chacun.

Document approuvé le 15/03/2026 par COINTE RAYMOND